très-grand regret, le désordre y répulluler de jour en jour avec plus d'insolence. L'horreur que doit exciter dans les ames honnêtes le procédé de ceux qui ne s'y rendent que pour en offenser & insulter la Maieste; le défaut de réflexion & la foiblesse d'esprit qui se manifestent dans les personnes qui se conduisent de la forte; l'obligation qui nous est imposée d'accorder notre protection à cet égard ( devoir que nous voulons remplir religieusement ). le peu de soin que témoignent de pareils suiets de respecter notre autorité, tandis que leur conduite les rend coupables à l'égard de notre justice, sont tous des motifs qui, joints aux remontrances à nous faites par notre zélé & vigilant évêque, nous déterminent, à opposer les remedes les plus efficaces à un inconvénient de cette nature, bien résolus de ne négliger aucun moien capable de détruire jusqu'à la moindre trace d'un abus si criant.

Nous enjoignons en conséquence, sous peine d'encourir immédiatement notre indignation souveraine, à tous nos sujets, sans aucune exception ni distinction (qui ne pourroit servir qu'à rendre plus grave le erime des personnes de qualité) de ne paroître dans le temple de Dieu, qu'avec une contenance religieuse & exemplaire, de marquer dans tout leur extérieur le respect dû à l'Office divin, d'assisser avec révérence à toutes les saintes fonctions & de se présenter toujours dans nos églises avec une décence convenable, laquelle devra s'étendre jusques sur les modes & les vêtemens de ceux qui s'y rendront.

A ces causes, nous voulons qu'il y ait dans